

# Évaluation provinciale de lecture et de mathématiques (ÉPLM)

L'ÉPLM est une évaluation réalisée annuellement par le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance.

## QUI?

L'ÉPLM est administrée par les enseignants aux élèves de la 3e et de la 6e année. Les élèves de la 3e année inscrits au programme d'immersion française ne participent pas à l'évaluation de lecture.

## QUOI?

Chaque élève lit et réagit à deux textes. Chaque texte comporte une série de questions à choix multiples et de questions à réponse construite.

## POURQUOI?

L'ÉPLM vise à déterminer les rendements en lecture et en mathématiques. Les résultats seront communiqués aux niveaux provincial et scolaire. Les données de tendance de l'ÉPLM, ainsi que les données d'évaluation nationales et internationales, sont analysées par les enseignants du ministère et des districts scolaires afin de déterminer les mesures nécessaires pour améliorer l'apprentissage des élèves. L'ÉPLM ne mesure ni le rendement des enseignants ni la qualité des écoles. Aucune préparation n'est requise pour l'ÉPLM.

## QUAND?

La période d'évaluation de l'ÉPLM a lieu chaque année entre la dernière semaine de mai et la première semaine de juin. L'administration dure entre une et deux heures. Les établissements scolaires peuvent choisir de faire passer les deux parties de l'évaluation le même jour, avec une pause, ou sur deux jours.